

RENFORCER VOS ÉQUIPES AVEC DES ÉTUDIANT.ES FORMÉ.ES !



L'Office du Sport Villeurbanne et l'UFR STAPS Lyon 1 travaillent ensemble pour permettre à deux viviers riches et dynamiques à Villeurbanne de mieux se rencontrer : celui des étudiant-es en STAPS, toutes filières et niveaux confondus, en recherche de stage ou d'alternance, et celui de vos 180 associations/sections sportives affiliées à l'OSV en recherche de compétences pour l'encadrement de vos activités, votre développement et votre fonctionnement associatif.

DOMAINE D'ACTIVITÉ : DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

DESCRIPTION DU STAGE EN MILIEU ASSOCIATIF

La Licence Professionnelle GDOS forme des **managers de structures sportives et/ou de loisir directement opérationnel·les** (chargé-e de développement, responsable de service sportif, gestionnaire de structure, chargé-e de projet).

PROFIL DES ÉTUDIANT.ES

Niveau d'étude : 3ème année de licence professionnelle

Titulaires d'un Bac+2 (STAPS, management, communication...) ou **salarié-e** disposant d'une expérience professionnelle solide d'encadrement dans une **spécialité sportive** souhaitant évoluer vers des fonctions de management (+ être **engagé-e dans un club** sur des fonctions de gestion, de management ou de développement de la structure).

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES AU SEIN DU CLUB ACCUEILLANT

Tranche d'âge :
tout public

Disciplines :
toutes spécialités sportives, y compris
association multisport et culturelles

PRINCIPAUX OBJECTIFS ATTENDUS DU STAGE

- Assurer le développement de la structure d'accueil : stratégie, conception de projet, développement marketing et commercial, communication externe.
- Assurer la gestion administrative : droit et administration des organisations sportives, communication interne.
- Assurer la gestion des ressources humaines et financières.
- Développer les usages des outils numériques.

FORMATION

Intitulé de la formation :

Licence pro Gestion et
Développement des
Organisations Sportives (GDOS.)

Contacts et informations :

lp.gdos@univ-lyon1.fr

MODALITÉS PRATIQUES

Coût du stage :

Selon l'âge, la durée et le cadre choisi : stage conventionné, alternance (*apprentissage, contrat de professionnalisation*), service civique, voire emploi salarié si missions cohérentes avec les attendus de la formation.

Durée / calendrier du stage :

560h minimum toute l'année si alternance / Ou de septembre à juin.
+ 2 jours de cours en présentiel toutes les 5-6 semaines.

Modalités d'accueil / tutorat :

Coordinateur·trice ou directeur·trice ou président·e.

QUEL TIMING ?

Délai pour solliciter l'UFR STAPS :

Tout au long de l'année avec une priorité sur mai- septembre pour finaliser l'alternance.